



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE (MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de
LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES.

OPTION : Economie

Filière : Economie Appliquée

T H E M E :

*Analyse des déterminants de l'efficacité interne du
sous-secteur éducatif primaire au Bénin.*

Réalisé et Soutenu par :

AKOVOBAHOU M. Isaac

&

VITTOEKPON D. Mathias

Sous la direction de :

Maître de stage :

Maître mémoire :

MENOU Parfait
Chef Service des Statistiques
et de la Gestion de l'Information,
C/SSGI/DPP/MENP

Dr SATOGUINA Honorat, PhD
Enseignant à la FASEG/UAC

Année académique : 2015 - 2016
Janvier 2017

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs

DEDICACES

A nos chers parents :

Mr. AKOVOBAHOU Ahissou et Mme ADJASSA Mondoukpè Agnès ;

Et à nos chers grands-frères

Mr. AKOVOBAHOU Norbert et Mr. AKOVOBAHOU Lucien ;

qui se sont donnés et se sont investis pour la réussite de ce travail. Merci à vous.

AKOVOBAHOU M. Isaac

DEDICACES

A nos chers parents :

Feu VITTOEKPON Mignondo et Mme HOUNGBO Henriette ;

Et à nos chers grands-frères

Mr. VITTOEKPON Florent et Mr. VITTOEKPON Séraphin,

qui se sont donnés et se sont investis pour la réussite de ce travail. Merci à vous.

VITTOEKPON D. Mathias

REMERCIEMENTS

Que ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réalisation de ce mémoire, trouve ici l'expression de notre profonde gratitude. Nos remerciements sont donc adressés en particulier à :

notre directeur de mémoire, Dr SATOGUINA Honorat, Enseignant à la FASEG et son assistant Mr ALAKONON Calixe pour avoir accepté nous aider dans la réalisation de ce mémoire. Vos divers appuis et conseils ont été déterminants dans la réalisation de ce mémoire. Recevez nos sincères reconnaissances pour votre disponibilité et votre comportement très favorable aux étudiants ;

Mr. le doyen de la FASEG pour avoir su nous offrir un cadre idéal de travail et une motivation sans cesse renouvelée au travail bien fait ;

tout le corps professoral de la FASEG qui nous a donné la chose la plus chère au monde à savoir la connaissance ;

Notre maître de stage Mr. MENO Parfait, Chef Service de la Statistique et de la Gestion de l'Information, C/SSGI/DPP / MEMP ;

Mr OUSSOU Vidjannangni, Chef Service d'Etude et de la Prospective, C/SEP/DPP/MEMP;

Mr SOSSOU Gabin Chef Secrétariat Administratif, C/SA/DPP/MEMP, pour tous ses différents soutiens ;

tous les camarades de promotion ;

Mr. le Directeur de la programmation et de la prospective du MEMP et tout son personnel, nous vous sommes infiniment reconnaissants de nous avoir permis d'apprendre énormément sur nous-mêmes et sur la vie de la direction.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APE	: Agent Permanent de l'Etat
CEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEPC	: Brevet d'Etude du Premier Cycle
CE	: Coefficient d'Efficacité
CE1	: Cours Elémentaire 1
CE2	: Cours Elémentaire 2
CEP	: Certificat d'Etude Primaire
CI	: Cours d'Initiation
CITE	: Classification Internationale Type de l'Education
CM1	: Cours Moyen 1
CM2	: Cours Moyen 2
CP	: Cours Préparatoire
CSEPP	: Cellule de Suivi et Evaluation des Projets/Programme
DPP	: Direction de la Programmation et de la prospective
ENI	: Ecole Nationale des Instituteurs
EPT	: Education Pour Tous
F	: Fille/Féminin
FASEG	: Faculté des Sciences Economique et de Gestion
G	: Garçon
INSEE	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
M	: Masculin
MEMP	: Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
OMD	: Objectif des millénaires pour le Développement
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes Educatif CONFEMEN
PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PEQ	: Pourcentage des Enseignants Qualifiés
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMI	: Purchasing Manager's Index
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	: Plan du Travail Annuel

RE/E	: Rapport Elève par Enseignant
SA	: Secrétariat Administratif
SEP	: Service d'Etude et de Prospective
SGSI	: Service de Gestion du Système Informatique
SOM	: Service de l'Organisation et des Méthodes
TA	: Taux d'Alphabétisme
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Accès en Première Année
TBP	: Taux Brut de Promotion
TBR	: Taux Brut de Redoublement
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la Culture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

RESUME

Dans le souci d'appréhender et d'améliorer le système d'évaluation de l'efficacité interne de l'éducation de base, nous avons initié la présente étude intitulée : **Analyse des déterminants de l'efficacité interne du sous-secteur éducatif primaire au Bénin**. Pour ce faire, nous avons construit d'une part un indicateur synthétique d'efficacité ISE à partir de trois indicateurs pris parmi les principaux indicateurs d'efficacité de ce secteur et d'autre part faire une étude comparative entre écoles urbaines et écoles rurales à travers des acquis des élèves en quatre champs en s'inspirant des données statistiques collectées par la SGSI/DPP de 2000 à 2015. Au terme de notre étude il ressort que le système éducatif de base au Bénin est inefficace et influencé par plusieurs facteurs.

MOTS CLES : efficacité, éducation, indicateur, déterminant.

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des variables sélectionnées pour la construction de l'indicateur synthétique de performance du système éducatif.....	25
Tableau 2 : MSA de Kaiser des variables retenues pour l'application du modèle à facteur commun.....	27
Tableau 3 : Résultats du test de Dickey- Fuller Augmenté sur les variables retenues.....	28
Tableau 4 : Variance totale et commune des variables retenues.....	29
Tableau 5 : valeurs propres du facteur	29
Tableau 6 : Coordonnées des variables sur le facteur	30
Tableau 7: Coefficients de pondération des variables.....	31
Tableau 8: Valeurs de l'indicateur synthétique d'efficacité du système éducatif de base sur la période d'étude.....	31

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de l'indicateur synthétique	32
Graphique 2: Evolution comparée de l'indicateur et de la variable PEQ	33
Graphique 3: Evolution comparée de l'ISE et les variables RE/E, TBS et PEQ.....	33
Graphique 4 : Evolution comparée de la moyenne des totaux des écoles urbaines et rurales (CP)	34
Graphique 5 : Moyenne des totaux en fonction du genre et du milieu(CM1)	35

SOMMAIRE

DEDICACES	ii
DEDICACES	iii
REMERCIEMENTS	iv
Liste des sigles et abréviations	v
RESUME.....	vii
Liste des tableaux et graphiques.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : LE CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	3
SECTION 1 : PRESENTATION DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE (MEMP)	3
SECTION 2 : ATTRIBUTIONS ET ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET PROSPECTIVE.....	6
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	10
SECTION 1: CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	10
SECTION 2 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	20
CHAPITRE 3 : ANALYSES EMPIRIQUES	24
SECTION 1 : APPLICATION DE LA METHODOLOGIE AUX DONNEES DE L'ANALYSE	24
SECTION 2: PERTINENCE DE L'INDICATEUR CONSTRUIT ET SUGGESTION	33
CONCLUSION	37
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	38
ANNEXES	40

INTRODUCTION

L'éducation est un droit fondamental pour le plein épanouissement de l'homme. Elle constitue une condition sine qua non pour la paix, la stabilité politique et pour le décollage économique d'un pays. La plupart des instruments juridiques internationaux, à savoir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 Décembre 1948, la Déclaration des Droits de l'Enfant du 20 Novembre 1959, la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement adoptée par l'UNESCO en date du 14 Décembre 1960, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 26 Juin 1981,.... reconnaissent expressément ce droit économique et socioculturel. Au plan national, la République du Bénin reconnaît également le droit de l'être humain à la sécurité ou à la protection sociale : « La personne humaine est sacrée et inviolable. L'Etat a l'obligation absolue de la respecter et de la protéger. Il lui garantit un plein épanouissement. A cet effet, il assure à ses citoyens l'égal accès à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'information, à la formation professionnelle et à l'emploi».

Aussi, de 1961 à 2002, de nombreuses rencontres au plus haut niveau ont été consacrées à l'avenir et à l'essor des systèmes éducatifs en Afrique [Addis-Abeba (1961), Abidjan (1964), Nairobi (1968), Lagos (1976), Harare (1982), Dakar (1991), Durban (1998), Dar Es Salam (2002)]. Depuis, les décideurs n'ont cessé de soutenir que l'enseignement et la formation doivent jouer un rôle primordial dans l'essor de leurs jeunes nations. L'éducation primaire complète est un tremplin pour que les futurs adultes soient durablement alphabétisés, six ans de scolarisation s'avérant être un strict minimum pour ne pas oublier ses connaissances en termes de lecture et d'écriture. Cette éducation de base, non seulement prévient les risques de pauvreté, mais permet également d'en sortir d'une génération à la suivante. Elle permet également aux individus par le biais de l'accumulation du savoir et des aptitudes qui en découlent, de jouer un rôle actif dans la société et de participer au processus de développement économique et social du pays. Ainsi, divers niveaux d'enseignements existent selon les pays. Au Bénin, nous distinguons trois niveaux d'enseignement à savoir : les enseignements maternel et primaire, les enseignements secondaires et de la formation professionnelle et les enseignements supérieurs et de la recherche scientifique. L'enseignement maternel et primaire qui est l'un des trois niveaux de l'éducation formelle constitue une étape obligatoire dans le cursus académique.

Le MEMP a bénéficié au titre de la gestion 2011, d'un crédit de 101.317.158.000 F CFA, soit une augmentation de 1,21 % par rapport au crédit de 2010 qui était de 100.102.990.000 F CFA. Le taux d'exécution base engagement est de 94,90 % en 2011 contre 78,62 % en 2010 et de 91,71 % contre 36,91 % en 2010 base ordonnancement. Ce point de l'exécution financière tient compte des dépenses d'une part, en achats de biens et services estimées à 87,62 % (7.410.605.000 F CFA) ; des dépenses de transfert (94,95 % contre 81,06 %) améliorées grâce à la prise en charge des frais de scolarité dans les écoles primaires publiques, au transfert des bourses aux stagiaires des ENI, et à la contribution au sport scolaire ; des dépenses en besoins d'équipements socio – administratifs ou d'acquisitions de matériels et de mobiliers, etc.

Jusqu'en 2002, le contexte économique a été caractérisé par une évolution favorable du produit intérieur brut (PIB) et l'amélioration de la capacité à collecter des recettes fiscales, donnant à l'État des ressources accrues pour son fonctionnement. Les améliorations notables en termes de taux de croissance du PIB et de ressources disponibles pour l'État lui permettraient de contribuer davantage aux financements nécessaires à l'éducation pour l'achèvement des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Toutefois, les ressources allouées au département de l'éducation ne sont pas une condition suffisante pour la réalisation des objectifs escomptés, encore faudrait-il que ces ressources soient utilisées de façon optimale. En effet, l'on pourra améliorer la qualité du système éducatif avec un même volume voire, un volume moindre de dépenses publiques en réalisant des économies d'échelles. Ainsi, le système éducatif ne pourrait être performant si on ne mobilise pas les moyens pertinents. Mais nous devons cibler la qualité de l'offre éducative non pas du côté des ressources mais plutôt des résultats obtenus. Plusieurs indicateurs sont utilisés par le MEMP pour évaluer ces résultats.

Pour améliorer l'efficacité interne de ce système à travers l'optimisation de ses résultats, il est donc nécessaire de disposer d'un indicateur synthétique résumant les informations contenues dans les facteurs influençant son rendement. Cet indicateur devrait permettre en effet, d'apprécier annuellement son efficacité. Il devrait également favoriser une bonne orientation des politiques gouvernementales du Bénin dans l'éducation. Telles sont les raisons qui justifient le choix de notre thème d'étude intitulé comme suit : « **Analyse des déterminants de l'efficacité interne du sous-secteur éducatif primaire au Bénin** » .

Pour atteindre ces objectifs, la présente étude s'articule autour de trois chapitres. Dans le premier chapitre nous présenterons le cadre institutionnel de l'étude ; ensuite dans le second chapitre nous aborderons le cadre théorique et méthodologique de l'étude et enfin l'analyse empirique des résultats fera l'objet de notre dernier chapitre.

CHAPITRE 1 : LE CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

CHAPITRE 1 : LE CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Dans ce chapitre nous aborderons la présentation de la structure d'accueil.

Notre stage s'est déroulé à la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MENP).

SECTION 1 : PRESENTATION DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE (MEMP)

1- ATTRIBUTIONS ET ORGANISATION DU MENP

Le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) est l'un des départements ministériels ayant pour missions la conception, la mise en œuvre et le suivi de la politique générale de l'Etat en matière d'éducation, d'enseignement, de formation conformément aux lois et règlements en vigueur en République du Bénin. Il est le seul ministère basé à Porto-Novo.

1-1-Attributions

Le domaine de compétence du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire couvre l'ensemble des activités spécifiques d'éducation et de formation dans les enseignements maternel et primaire. A ce titre, il relève de ses attributions :

- la détermination des objectifs de formation, en concertation avec les partenaires institutionnels dans le domaine des enseignements maternel et primaire ;
- la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'enseignements et de formation dans les écoles maternelles et primaires, publiques et privées ;
- l'établissement et la mise en œuvre de la carte scolaire, conformément aux objectifs d'égalité d'accès à l'enseignement et à la formation, ainsi que la détermination des conditions d'ouverture et de fermeture des écoles maternelles et primaires publiques et privées ;
- la mise en œuvre des activités liées à l'agrément, à la normalisation et à la promotion des matériels didactiques, des manuels scolaires et autres équipements et fournitures utilisés dans les écoles maternelles et primaires, à la détermination des modalités d'évaluation des

connaissances, des acquis et des aptitudes des élèves en liaison avec les objectifs de formation et les programmes d'enseignement ;

- le développement de la recherche pédagogique et des méthodes d'enseignement et d'animation visant à améliorer la qualité des enseignements ;
- la détermination, en liaison avec les Ministères et les partenaires sociaux concernés, des statuts particuliers des enseignants et des personnels administratifs du MEMP.
- la détermination des conditions de recrutement, de formation, d'affectation et de promotion des enseignants du secteur ainsi que les conditions de leur habilitation à dispenser des enseignements ;
- la détermination des conditions de recrutement, de formation, d'affectation et de promotion des personnels administratifs et technique relevant du Ministère ;
- la gestion des carrières des personnels enseignant et administratif du Ministère conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- la réalisation et la maintenance des infrastructures et équipements scolaires conformément à la législation en vigueur.

Le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire est l'ordonnateur du budget de son département. Il peut désigner des ordonnateurs délégués parmi les directeurs centraux, techniques et départementaux.

1-2- Organisation

Le Ministère des Enseignants Maternel et Primaire comprend :

- des services directement rattachés au Ministre ;
- un Cabinet du Ministre ;
- un Secrétariat Général du Ministère ;
- des Directions Centrales, Techniques et des Structures Déconcentrées ;
- des organismes, entreprises publiques et semi-publiques sous tutelle ;
- des organes consultatifs et/ou délibératifs nationaux.

➤ Les Services directement rattachés au Ministre sont :

- un Secrétariat Particulier ;
- une Direction de l'Inspection Pédagogique ;
- une Inspection Générale du Ministère ;
- une Cellule de Communication.

➤ Le Cabinet du Ministre est composé comme suit :

- un Directeur de Cabinet ;
- un Directeur Adjoint de Cabinet ;
- des Conseillers Techniques ;
- un Attaché de Cabinet ;
- un Assistant du Ministre ;
- un Secrétaire Particulier ;
- un Chef de Cellule de Communication.

➤ Les Directions Centrales et Techniques et les structures déconcentrées sont :

○ Les Directions Centrales :

- **la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) ;**

- la Direction des Ressources Humaines ;

- la Direction des Ressources Financières et du Matériel ;

○ Les Directions Techniques :

- la Direction de la Promotion de la Scolarisation ;

- la Direction pour la Décentralisation dans l'Education et de la Coopération ;

- la Direction de l'Enseignement Maternel ;

- la Direction de l'Enseignement Primaire ;

- la Direction des Etablissements Privés des Enseignements Maternel et Primaire ;

- la Direction des Infrastructures, de l'Equipement et de la Maintenance ;

- la Direction des Examens et Concours.

○ Les Structures Déconcentrées :

- les Directions Départementales des Enseignements Maternel et Primaire ;

- les Circonscriptions Scolaires.

➤ Les Organismes, Entreprises Publiques et Semi-publiques sous tutelle du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire sont :

- l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education;

- la Médiathèque de l'Education ;

- le Centre National de Production de Manuels Scolaires ;

- les Ecoles Normales d'Instituteurs.

Il est institué au sein du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, en vue de la réalisation de ses objectifs, des organes consultatifs et/ou délibératifs ci-après :

- le Conseil Consultatif National des Enseignements Maternel et Primaire ;
- la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO ;
- le Conseil Sectoriel pour le Dialogue Social.

SECTION 2 : ATTRIBUTIONS ET ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET PROSPECTIVE

1- ATTRIBUTIONS

La Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) est chargée en collaboration avec les directions centrales techniques et les organismes sous-tutelle du Ministère, d'une fonction d'aide à la décision stratégique .A ce titre, la DPP a pour missions de :

- réaliser toutes les études prospectives et d'évaluation permettant d'éclairer les stratégies à mettre en œuvre par le Ministère, en fonction des orientations de politique éducative générale ;
- aider, en cas de besoin, à la définition et au suivi par leur responsable, des programmes d'activités et plans d'action dont ils ont la charge (conseil en management, aide méthodologique,...)
- coordonner la collecte et la gestion des statistiques scolaires ;
- assurer le pilotage, la maintenance et l'exploitation des systèmes d'informations, en liaison avec les utilisateurs et les producteurs, conjointement avec la Direction des infrastructures, de l'équipement et de la maintenance
- élaborer les rapports trimestriels de l'exécution sectorielle du Programme d'Action du Gouvernement et du Programme d'Investissements Publiques ;
- assurer le suivi des tâches assignées au Ministère par le conseil des Ministres et en soumettant régulièrement au Ministère le point d'exécution des dites tâches ;
- assurer les travaux d'organisation et d'amélioration des méthodes de gestion pour l'ensemble des structures du ministère ;
- assurer tous les travaux de suivi des réformes au niveau des Enseignements Maternels et Primaires
- assurer en liaison avec le Ministère chargé du Plan, la mise en œuvre de la stratégie du Ministère en matière de promotion du développement.

2- ORGANISATION

La Direction de la Programmation et de la Prospective comprend :

- un Secrétariat Administratif (SA) ;
- un Service de la Comptabilité (SC) ;
- un Service des Etudes et de la Prospective (SEP) ;
- un Service de l'Organisation et des Méthodes (SOM) ;
- un Service du Suivi et de l'Evaluation des Projets(SSEP) ;
- un Service des Statistiques et de la Gestion de l'Information (SSGI).

➤ Le Secrétariat Administratif est chargé de :

- réceptionner, enregistrer et ventiler le courrier conformément aux instructions du Directeur de la Programmation et de la Prospective ;
- mettre en forme et acheminer toutes les correspondances et les dossiers de la Direction ;
- classer et tenir les dossiers et archives ;
- coordonner les travaux de secrétariat de tous les services technique de la Direction ;
- assurer la gestion administrative du personnel de la Direction ;
- traiter le courrier et exécuter tous travaux confidentiels à lui confiés par le Directeur.

Un Secrétariat Particulier est directement rattaché au Directeur et assure en liaison avec le Chef du Secrétariat Administratif la mise en forme, l'enregistrement et la conservation du courrier confidentiel à l'arrivée et au départ ; la gestion de l'agenda du Directeur, l'exécution de toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur.

➤ Le Service de la Comptabilité est chargé de :

- Assurer la préparation du projet de budget de la Direction en liaison avec les services compétents de la Direction des Ressources financières ;
- Assurer la gestion des ressources financières et matérielles de la Direction ;
- Elaborer les rapports d'exécution du budget ;
- exécuter toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur de la Programmation et de la Prospective.

- Le Service des Etudes et de la Prospective est chargé de :

- réaliser ou faire réaliser en liaison avec le Ministère chargé du Plan toutes les études prospectives et d'évaluation permettant d'éclairer les stratégies à mettre en œuvre par le Ministère des enseignements maternel et primaire, en fonction des orientations de la politique éducative générale ;

- aider à la définition et au suivi par leurs responsables des programmes d'activités et plans d'action dont ils ont la charge ;
 - préparer les programmes à moyen terme de développement du secteur éducatif ;
 - organiser et coordonner la préparation et la mise en œuvre du programme de réforme du secteur éducatif, ainsi que l'élaboration des plans d'actions, projets et programmes y afférents ;
 - assurer l'étude, la conception et la rédaction, à l'initiative des directions techniques et départementales concernées, des projets et programmes destinés au développement normal des activités du Ministère ;
 - rédiger les requêtes à adresser aux diverses sources de financement.
- Le Service de l'Organisation et des Méthodes est chargé de :
- assurer les travaux d'organisation et d'amélioration des méthodes de gestion dans l'ensemble des structures du Ministère ;
 - assurer la liaison entre le Ministère des Enseignements Maternel et Primaires et le Ministère chargé de l'Environnement ;
 - coordonner l'élaboration des documents des documents périodiques relatif à la présentation du Ministère (Agenda Officiel du Bénin) ;
 - préparer le projet de discours de rentrée ;
 - coordonner les programmes d'activités de la direction ;
 - exécuter toute mission ou tâche à lui confiée par la direction.
- Le Service du Suivi et de l'Évaluation des Projets est chargé de :
- Assurer la liaison entre le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire et le Ministère chargé du plan ;
 - Coordonner la mise en œuvre de la politique d'évaluation de l'exécution des diverses activités de la réforme du système éducatif ;
 - Coordonner la programmation et suivi des projets du secteur éducatif inscrit ou a inscrit au Programme d'Investissements Publics ;
 - Elaborer les rapports trimestriels de l'exécution sectorielle du Programme d'Investissements Publics et du Programme d'Action du Gouvernement.
- Le Service des Statistiques et de la Gestion de l'Information est chargé de :
- Assurer la recherche, l'exploitation et la synthèse de toute la documentation sur l'éducation ;
 - Coordonner la collecte des données, ainsi que leur dépouillement, traitement et analyse en liaison avec les structures concernées ;
 - Centraliser les statistiques scolaires ;

- Assurer la diffusion régulière de l'annuaire statistique ;
- Elaborer les outils d'aide à la planification du système éducatif (tableaux de bord, cartes scolaires et autres) ;
- Assurer le pilotage la maintenance et l'exploitation des systèmes d'information, en liaison avec les utilisateurs et les producteurs, conjointement avec la direction des infrastructures, de l'équipement de la maintenance.

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Dans ce chapitre, nous aborderons la problématique, les objectifs à atteindre par la présente étude, les hypothèses y afférentes et enfin, nous expliciterons la méthodologie.

SECTION 1: CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

1- PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE

1-1-Problématique

L'éducation est un droit fondamental pour le plein épanouissement de l'homme et constitue une condition nécessaire pour la paix, la stabilité politique et pour le décollage économique d'un pays. Il apparaît de plus en plus évident que le niveau d'éducation atteint par les individus qui composent une économie, constitue un déterminant majeur de son succès sur l'échiquier économique mondial. Depuis plusieurs décennies, certaines institutions internationales telles que la banque mondiale, l'UNESCO, UNICEF, etc.... ont largement œuvré en faveur de l'éducation surtout de l'enseignement dans les pays en voie de développement pour parvenir à un développement durable. Mais le niveau des acquisitions des élèves est faible et des évaluations menées récemment concordent et révèlent que le niveau moyen des élèves béninois est insuffisant (30% des élèves qui finissent le CM2 ne savent pas lire). Or 24% des ressources publiques investies sont consommées pour les années redoublées et pour la scolarisation des élèves abandonnant avant le cycle. (Source : banque mondiale édition juillet 2014). De plus la forte diminution de la part des redoublants au primaire (24% à 11% de 2003 à 2006) est le résultat direct de la mise en place du sous cycle CI-CP. Même si le taux de redoublement s'est amélioré passant de 14,30% en 2011 à 11,2% en 2013, il n'en demeure pas moins que l'objectif de 10% fixé au niveau du Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education(PDDSE) pour la période de 2010-2015 n'est toujours pas atteint depuis quelques années. Tout comme le taux de redoublement, le taux d'achèvement du primaire, le taux d'abandon et les objectifs qui s'inscrivent dans la perspective d'une amélioration de la rétention au niveau du sous-secteur n'ont pu être atteints malgré les dispositions prises. Ainsi, le pourcentage de redoublant au primaire continu de stagner autour de 11% depuis 2010 pour une

cible de 10%. En dépit de la valeur atteinte du taux d'achèvement du primaire le système éducatif enregistre encore une faiblesse non négligeable du niveau de l'achèvement du primaire (71,49% en 2012 et 76,85% en 2013). Mais on constate que chez les filles, la situation est beaucoup plus préoccupante (71,72% au niveau des filles et 81,6% chez les garçons) (*Source : banque mondiale édition juillet 2014*).

De même, l'abandon scolaire est favorisé par la persistance des écoles à cycle incomplet induisant la discontinuité éducative. La qualité de l'éducation au Bénin n'est pas différente de celle des autres pays d'Afrique francophone. Aujourd'hui, tous les niveaux de l'éducation sont sujets à des critiques qui relèvent une baisse de la qualité au fil des années. Cette qualité au niveau de l'enseignement primaire se mesure d'abord et avant tout par les programmes scolaires. Ce cycle a une qualité insuffisante pour alphabétiser de façon efficace tous ceux qui l'achèvent. Dans cette condition où l'on cherche à scolariser les enfants dans l'espoir de les former pour avoir une vie meilleure lorsqu'ils seront adultes, et dans la mesure où l'école primaire cible de façon première l'acquisition de compétence de base (en particulier le savoir lire, écrire et compter), le nombre d'années de scolarisation formelle nécessaire pour alphabétiser les enfants de façon durable peut être considéré comme un indicateur de qualité de l'enseignement primaire : plus l'on termine ce nombre d'année sans échec, meilleure est la qualité du système. La mauvaise qualité de l'éducation au cours primaire est très perceptible à travers les résultats de fin d'année scolaire. Le Bénin bien qu'ayant enregistré un taux de réussite de 71% au CEP 2000 n'a pas pu maintenir cet élan car les quatre années qui ont suivi ont été marquées par un recul de ce dernier avec 64% en 2001, 66% en 2002, 50% en 2003 et 54% en 2004. Cette situation du secteur peut être expliquée par plusieurs problèmes qui représentent des handicaps à la réussite des missions éducatives. (*Source : banque mondiale édition juillet 2014*).

L'efficacité interne qui suscite un grand intérêt pour les acteurs du secteur éducatifs et pour les partisans de la théorie du capital humain, nous amène à poser le principal problème:

Au fur et à mesure que le taux d'accès devient universel est-ce que l'efficacité interne de l'enseignement primaire l'accompagne dans le cas du Bénin?

De cette question principale découlent deux questions spécifiques

Le secteur éducatif de l'enseignement primaire au Bénin est-il efficace ?

Quels sont les facteurs qui influencent la qualité du système éducatif primaire au Bénin ?

1-2- Objectifs de l'étude

Ces questions de recherche nous amèneront à poursuivre les objectifs suivants :

Objectif général:

Analyser les déterminants de l'efficacité interne du sous-secteur éducatif primaire au Bénin.

Objectifs spécifiques:

Pour atteindre cet objectif général, il nous faut spécifiquement :

- analyser les indicateurs de l'efficacité interne de l'enseignement primaire au Bénin ;
- évaluer l'influence du milieu de résidence des écoles sur la qualité du sous-système éducatif primaire au Bénin

1-3-Hypothèses de l'étude

De ces questions de recherche et de ces objectifs ci-dessus définis, nous posons les deux hypothèses de recherches suivantes :

Hypothèses 1

Le secteur éducatif primaire au Bénin est inefficace.

Hypothèses 2

Les élèves des campagnes redoublent plus et apprennent moins que ceux des villes.

2- REVUE DE LA LITTÉRATURE

2-1- Définition

2-1-1-L'éducation

Il n'existe pas une définition complète de l'éducation ; quel que soit le pays considéré, l'interaction des traditions culturelles, des coutumes locales et des conditions socio-économiques aboutit à un concept d'éducation propre à ce pays, et il serait inutile, voire fallacieux de vouloir imposer une définition universelle. Le dictionnaire HACHETTE l'a définie comme l'action de développer les facultés morales, physiques et intellectuelles.

Au Bénin la loi N°2013-17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale et la loi N0 2005-33 du 06 octobre 2005 qui l'a modifié, dont l'éducation dans son article 19, étant pour l'Etat : « *une tâche prioritaire et primordiale en vue du développement économique et sociale de la Nation.* ».

Une dernière définition que nous allons retenir et qui semble plus explicite est celle donnée par la Classification Internationale Type de l'Education (CITE).

Dans le cadre de la CITE, le terme éducation s'entend de toutes les activités volontaires et systématiques répondant à des besoins d'apprentissage. Cela comprend ce que, dans certains pays, on appelle les activités culturelles ou la formation. Quel que soit le nom qu'on lui donne, il est admis que « *l'éducation comporte une communication organisée et durable destinée à susciter un apprentissage* ». Les mots-clés de cette formulation doivent être compris de la façon suivante :

COMMUNICATION : relation entre deux ou plusieurs personnes comportant un transfert d'informations (sous forme de messages, d'idées, de connaissances, de stratégies, etc.). La communication peut être verbale ou non verbale, directe/face à face ou indirecte/à distance et emprunter des voies et moyens divers.

APPRENTISSAGE : toute amélioration du comportement, de l'information, du savoir, de la compréhension, des attitudes, des valeurs ou des compétences.

Le terme « apprentissage » doit donc être pris au sens le plus large : il recouvre l'ensemble des activités visant à apprendre et à acquérir un savoir-faire ; il ne se limite pas au sens courant français plus orienté vers des activités pratiques.

ORGANISEE : conçue pour se dérouler selon un schéma ou un ordre, conformément à des objectifs explicites ou implicites. Cela implique l'existence d'un prestataire (une ou plusieurs personnes, ou un organisme) qui mette en place le cadre d'apprentissage et une méthode d'enseignement au travers desquels s'organise la communication. La méthode repose généralement sur une personne qui communique ou diffuse les connaissances et les compétences afin de susciter l'apprentissage, mais elle peut également être indirecte/inanimée, par exemple un élément d'un logiciel, un film, une bande magnétique, etc.

La CITE englobe l'éducation initiale par laquelle passe l'individu avant d'entrer dans le monde du travail, de même que l'éducation continue ou permanente de l'individu, sa vie durant. Il s'ensuit que, aux fins de la CITE, l'éducation couvre un éventail de programmes et de types d'éducation qui sont conçus dans le contexte national, tels l'enseignement ordinaire, l'éducation des adultes, les enseignements formel et non formel, l'enseignement initial, la formation continue, l'enseignement à distance, l'enseignement ouvert, la formation permanente, l'enseignement à temps partiel, les systèmes duals, les apprentissages, les enseignements technique et professionnel, la formation et l'éducation répondant à des besoins spéciaux.

Il s'ensuit qu'aux fins de la CITE, l'éducation exclut les formes de communications qui ne sont pas destinées à susciter l'apprentissage. Elle exclut également diverses formes d'apprentissage qui ne sont pas organisées. Ainsi, toute éducation suppose un apprentissage mais de nombreuses formes d'apprentissage ne sont pas considérées comme relevant de l'éducation. Par exemple, l'apprentissage fortuit ou aléatoire qui est un sous-produit d'un autre événement - comme l'idée qui se cristallise au cours d'une réunion - est exclu car il n'est pas organisé, c'est-à-dire qu'il ne résulte pas d'une intervention planifiée, destinée à permettre un apprentissage.

2-1-2-Le système éducatif

Un système éducatif se reconnaît à ses composantes et à son organisation.

Les composantes sont les différents sous-systèmes qui constituent le système et donnent une signification à l'action qui y est menée. Il s'agit en quelque sorte de points focaux d'actions spécifiques qui doivent converger, se compléter et décrire l'ensemble de la politique éducative.

La loi N°013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation, promulguée le 30 juillet 2007, dans son article 2, donne les définitions des composantes ci-après considérées en général en Afrique subsaharienne comme étant des sous-systèmes :

En éducation formelle : c'est l'ensemble des activités éducatives se déroulant dans un cadre scolaire, universitaire ou de formation professionnelle. Elle est composée de :

L'enseignement ou l'éducation préscolaire : l'ensemble des activités éducatives destinées aux jeunes enfants de trois ans à six ans, en vue de développer leurs potentialités affectives, artistiques, intellectuelles et physiques et de les préparer à l'enseignement primaire.

L'enseignement de base : l'ensemble des activités d'enseignement et de formation consistant à faire acquérir aux apprenants de six ans à seize ans des compétences de base qui leur permettent soit de poursuivre les études de l'enseignement secondaire, soit de s'insérer dans la vie socioprofessionnelle. L'enseignement de base comprend l'enseignement primaire et l'enseignement post-primaire

L'enseignement primaire :

Ce type d'éducation est défini par la loi N°013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation comme « Le niveau d'enseignement formel d'une durée normale de six ans et dont le programme est conçu pour faire acquérir des connaissances élémentaires. Il est destiné aux enfants âgés de six ans au moins et constitue le premier palier de la fréquentation scolaire obligatoire. Il est sanctionné par un diplôme de fin de cycle ».

Dans le présent travail, nous nous focalisons sur ce sous-système éducatif.

L'enseignement post-primaire : le niveau d'enseignement formel d'une durée de trois ans ou quatre ans visant à consolider les acquis de l'enseignement primaire, à préparer à l'enseignement secondaire ou à la vie professionnelle. Il est destiné aux sortants de l'enseignement primaire et constitue le second palier de la fréquentation scolaire obligatoire. Il est sanctionné par un diplôme de fin d'enseignement de base

L'enseignement secondaire : l'ordre d'enseignement formel dont la durée normale varie de deux ans à trois ans. Il comporte un cycle unique et vise à assurer aux sortants de l'enseignement de base un enseignement général, technique ou professionnel ;

L'enseignement secondaire général :

C'est celui qui vise essentiellement à préparer aux études universitaires. D'une durée de trois ans, il est sanctionné par le baccalauréat de l'enseignement secondaire général.

L'enseignement secondaire technique:

Il vise essentiellement à préparer aux écoles supérieures d'enseignement technique. D'une durée de trois ans, il est sanctionné par le baccalauréat de l'enseignement secondaire technique.

L'enseignement secondaire professionnel:

Il vise essentiellement à préparer à la vie professionnelle ou des études universitaires. D'une durée de deux à trois ans, il est sanctionné par un diplôme de fin d'études professionnelles.

> **En éducation non formelle** : c'est le type d'éducation qui concerne, toutes les activités d'éducation et de formation, structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Elle comprend notamment l'alphabétisation, les formations et le développement de l'environnement lettré.

Différente de l'informel, l'éducation non formelle est organisée et structurée en fonction des spécificités de chaque pays et aussi des besoins des bénéficiaires. Elle s'adresse à des jeunes de neuf à vingt et cinq ans et à des adultes de tous âges qui le désirent.

Au Bénin, elle est dispensée essentiellement dans les centres d'éducation à distance (CED), dans les centres de formation des jeunes agriculteurs (CFJA) et dans les centres d'éducation et de formation professionnelle des personnes handicapées (CEFPPH)

2-1-3-Concept d'efficacité interne

Selon Psacharopoulos & Woodhall (1988), cité par Hamidou Nacuzon sall, l'efficacité interne de l'éducation s'intéresse aux relations entre les inputs éducatifs et les résultats scolaires ou académiques, soit à l'intérieur du système éducatif dans son ensemble, soit au sein d'une institution scolaire déterminée. Toute mesure tendant à établir l'adéquation entre les résultats obtenus par les formés et les objectifs pédagogiques (ceux-ci étant exprimés en termes de savoir, savoir-faire, savoir-être, etc.) peut contribuer à évaluer l'efficacité interne.

Selon toujours Hamidou Nacuzon sall, *Stricto sensu*, et afin de la distinguer de l'efficience, l'efficacité interne doit être considérée comme le degré de transformation des caractéristiques pédagogiques des inputs effectifs d'entrée en fonction des objectifs pédagogiques. L'efficacité décrit le rapport entre les résultats pédagogiques obtenus et les objectifs pédagogiques visés. Elle s'attache à mesurer le nombre de formés achevant le programme de formation, le nombre de formés obtenant le diplôme offert par le programme de formation, la nature ou la qualité des compétences réellement « démontrées », la nature ou la qualité des résultats partiels en cours de formation, la nature ou la qualité des résultats obtenus en fin de formation.

En ce sens, l'efficacité interne résulte de la comparaison des comportements observables (résultats du processus d'enseignement apprentissage) d'un formé ou d'un groupe de formés aux objectifs d'apprentissage correspondants. Les notes obtenues aux contrôles effectués en cours de formation ou à la fin de celle-ci sont des indicateurs d'efficacité interne.

Cependant, l'efficacité interne s'exprime mieux par les taux de passage en classe supérieure, les taux de réussite à des examens, les taux de redoublement ou d'abandon. Retenons qu'elle s'exprime aussi par le niveau des acquisitions scolaires des élèves.

L'évaluation de l'efficacité interne peut concerner un système ou un sous-système d'enseignement, un niveau d'enseignement, un programme d'enseignement ou de formation.

L'efficacité peut être évaluée en comparant les résultats obtenus dans une même classe par les élèves, dans un même établissement par des élèves appartenant à plusieurs classes de même niveau, dans une localité (dans une même ville ou région) par des classes de même niveau, dans un pays par des établissements de même niveau.

Cependant, de telles comparaisons requièrent des critères très précis et doivent être menées avec prudence, car à l'intérieur d'un même établissement, et pour des classes de même niveau, les résultats obtenus par les élèves pourraient varier en fonction de multiples facteurs, par exemple : le niveau de formation et l'expérience professionnelle des enseignants, le profil psychologique des élèves, le niveau de la classe...

Certaines comparaisons paraissent également plus « réalistes » à certains niveaux d'enseignement. Par exemple, la comparaison des résultats obtenus par des élèves qui suivent le même programme d'enseignement, niveau après niveau (de l'enseignement élémentaire à la fin de l'enseignement secondaire), semble plus utile que la comparaison des résultats obtenus par des apprenants de même niveau, mais qui suivent des programmes différents (par exemple dans les facultés des universités).

L'objet des comparaisons et, surtout, l'utilisation qui pourrait être faite des résultats des comparaisons, semblent imposer des approches extrêmement prudentes, tout au moins lorsqu'il s'agit *stricto sensu* de l'efficacité interne.

Dans le présent travail, l'efficacité interne est vue d'une part sous l'angle du taux de passage en classe supérieure et des taux de redoublement ou d'abandon ; d'autre part elle est vue sous l'angle des acquisitions scolaires ou acquisitions cognitives des élèves, mais également sous l'angle des disparités qui existent entre ces derniers.

Cette analyse de l'efficacité interne concerne le seul sous-système éducatif primaire. Elle est faite au Bénin en comparant les résultats obtenus par les élèves suivant le même programme

d'enseignement dans les classes du Cours Moyen première année, correspondant à la cinquième année du primaire (CM1).

2-1-4-Déterminants des acquisitions scolaires, déterminants du redoublement et des abandons scolaires.

L'efficacité interne étant caractérisée par la promotion, le redoublement, les abandons, les acquisitions cognitives et les disparités entre élèves, quels facteurs peuvent-ils expliquer ces variables ? Une revue de la littérature nous permet d'avoir quelques déterminants.

2-1-4-1-Déterminants des acquisitions scolaires

Parmi les récents travaux analytiques de la Banque Mondiale sur l'enseignement primaire, un petit nombre seulement de pays aborde en général les résultats scolaires et leurs déterminants. Cela porte à croire qu'il manque souvent une base d'évidence adéquate pour mieux apprécier les acquis scolaires. Nombreux sont les pays qui ne génèrent pas encore l'information nécessaire pour élaborer des solutions capables d'améliorer les résultats scolaires des défavorisés ; de plus, ni les solutions locales ni leur évaluation n'ont été testées de manière à pouvoir déterminer leur impact sur ces résultats. Seuls quelques projets échantillons du portefeuille d'investissement visent à améliorer les résultats scolaires (moins d'un sur trois). Le Bénin soucieux d'évaluer ce qu'apprennent ses élèves dans les écoles s'est lancé dans cette entreprise depuis 2005 à travers des enquêtes annuelles sur les acquis scolaires ; enquêtes ayant pour objectif d'apprécier la qualité de l'enseignement primaire et partant le niveau d'acquisition des apprenants.

Cependant, les acquis scolaires, bien que nouvellement pris en compte dans les politiques d'éducation, ont souvent été abordés dans certaines études :

Ainsi, dans un rapport publié par l'UNESCO pour le Forum Consultatif International sur l'Education Pour Tous, mécanisme mondial créé pour promouvoir et suivre les progrès vers les objectifs de l'éducation pour tous, il ressort que :

Une revue des études portant sur les déterminants des acquis scolaires dans les pays en développement (datée de 1980), conclut que plusieurs facteurs, dont le nombre d'élèves par classe, les ressources de l'école, les dépenses par élève, la durée des cours et l'innovation dans les méthodes d'enseignement, ne contribuent pas substantiellement aux améliorations de rendement scolaire et que le statut socio-économique des élèves est toujours le déterminant majeur de la réussite scolaire. Ce résultat ne signifie pas que « le contexte scolaire ne fait pas la différence ». Il suggère simplement qu'au-delà d'un certain seuil de ressources, où se situe la majorité des écoles des pays dits développés, l'environnement familial génère davantage de différences dans les résultats des apprentissages que la scolarité.

Toujours selon ce rapport, des chercheurs du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (PASEC) se sont intéressés à cinq facteurs liés aux caractéristiques personnelles de l'élève et de son environnement familial et ont constaté un fort impact de ceux-ci sur l'apprentissage des mathématiques et du français. Ainsi, la possibilité de parler français à la maison est un avantage réel, en particulier en deuxième année du primaire. Par ailleurs, les zones rurales ne sont pas propices aux performances scolaires élevées, un fait qui n'est probablement pas imputable au niveau de vie ou au niveau culturel des parents (l'effet de ces deux variables a été contrôlé), mais plutôt à des raisons géographiques et plus généralement socio-culturelles. Enfin, les enfants trop âgés à leur entrée à l'école restent handicapés pour le reste de leur scolarité. Ce fait devrait inciter les pouvoirs publics des zones rurales, où les lois sur l'enseignement obligatoire peuvent ne pas être toujours appliquées en temps voulu, à informer les parents sur l'importance d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge normal. Quant aux caractéristiques personnelles de l'élève, telles que son comportement ou sa motivation, elles influent sur les apprentissages dans un large éventail de matières et dans diverses situations. De fait, les perceptions des élèves concernant l'intérêt d'apprendre tel ou tel sujet peuvent être considérées à la fois comme facteurs et résultats du processus pédagogique, dans la mesure où elles peuvent contribuer à renforcer ou à saper le niveau de performances de l'élève.

Ce rapport stipule par ailleurs que des responsables marocains du projet Monitoring Learning Achievement (MLA) ont également identifié un certain nombre de variables scolaires qui ont des conséquences sur la qualité des apprentissages. Ainsi, ont-ils constaté que les performances scolaires sont inversement proportionnelles à la durée consacrée aux trajets entre l'école et la maison. L'amélioration de l'organisation du transport scolaire apparaît donc comme une priorité raisonnable pour les décideurs. Ils montrent aussi que l'augmentation du nombre de classes a pour corollaire un meilleur rendement et que les élèves qui suivent un niveau d'enseignement donné à l'âge normal tendent à mieux réussir leur scolarité. Ces responsables montrent également que d'autres facteurs qui ont un effet sur les performances scolaires sont l'état matériel des écoles ou encore l'environnement des enseignants dont on observe qu'ils influent sur les performances des élèves en calcul et en arabe et non sur les savoirs de la vie courante.

2-1-4-2- les déterminants du redoublement et des abandons scolaires

Sur la base des données collectées par le PASEC entre 1995 et 1998 en Côte d'Ivoire sur un échantillon de 2 382 élèves, Gustave et Some ont montré que :

Les cas de redoublement sont plus fréquents parmi les élèves d'un niveau faible qui ne sont pas aidés à la maison, n'ayant ni livre de lecture ni livre de calcul. De plus les élèves en milieu

rural ont plus de chance de redoubler que ceux des villes. Il montre par ailleurs que les élèves d'âge normal qui sont dans une classe d'effectif normal et ayant un maître expérimenté (plus de 15 ans dans l'enseignement) ne redoublent pas ou redoublent peu tandis que ceux ayant un âge supérieur à la normal, dans une classe pleine avec un maître de moins de 15 ans d'expérience redoublent plus.

En outre, ces deux auteurs ont montré à travers un modèle économétrique que les déterminants du redoublement scolaire en Côte d'Ivoire sont : l'âge de l'élève, la taille de la classe et les performances scolaires de l'élève.

Mamadou Kani, Guèye et Vita, utilisant les données de l'enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation (EMMU93) réalisée au Mali de décembre 1992 à mars 1993 sur toute l'étendue du territoire national dans le cadre du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) et celles de l'Enquête sur les dynamiques familiales et l'éducation des enfants au Mali (EDFEEM-2000) réalisée en l'an 2000 au Mali (de novembre 1999 à mai 2000) montrent dans leur article¹¹ que :

L'effet combiné des trois variables suivantes augmente la probabilité du maintien de l'enfant à l'école : la présence d'une lampe et/ou d'une table de travail à la maison, l'aide offerte pour les devoirs à domicile, la non obligation des enfants à participer aux travaux domestiques après l'école. Ainsi l'équipement qui est spécifiquement réservé à l'enfant lui facilite la tâche pour ses travaux scolaires. L'aide apportée par les parents, singulièrement par la mère, constitue un facteur essentiel pour la poursuite du cursus scolaire et permet d'éviter le redoublement. Aussi, la contribution des enfants aux tâches ménagères semble d'une manière générale être un facteur qui augmente de façon significative les risques d'échec et d'abandon. Les élèves qui, lors de leur retour de l'école, sont associés à plus de quatre (4) différentes tâches ménagères, auraient deux fois plus de chance d'abandonner l'école que ceux qui ne sont aucunement associés à ces tâches. En outre, lorsque les enfants sont habitués à entreprendre des activités marchandées ou rémunérées, ceux-ci ont tendance à abandonner l'école au profit de cette activité.

Ils montrent par ailleurs qu'en plus de ces trois conditions essentielles pour le maintien, certains éléments tels que l'absence d'infrastructure scolaire et corollairement la distance entre l'école, le lieu d'habitation, le mariage précoce, la situation économique des parents, la langue d'enseignement sont défavorables au maintien de l'enfant à l'école.

Ils montrent enfin qu'une interruption dans le cursus scolaire de l'enfant peut aussi être liée à des choix délibérés qu'opèrent les ménages. Ces choix sont tout à fait cohérents avec les objectifs fixés par les parents. Ainsi l'ordre de naissance des enfants dans la famille a une

certaine importance dans le maintien de l'enfant à l'école. Le premier enfant « mâle » étant destiné à remplacer le chef de famille, il est souvent retiré de l'école pour s'occuper des activités productrices avant la fin de son cursus scolaire.

SECTION 2 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

1-METHODOLOGIE

1-1- Choix d'une méthode

Chacune des méthodes de construction d'indicateurs synthétiques de conjoncture exposées ci-dessus présente des avantages, mais aussi quelques inconvénients majeurs. En particulier les méthodes employées par l'Association Suisse et la Banque de Belgique reposent sur des techniques simples et faciles à mettre en œuvre. Elles consistent juste à faire la moyenne arithmétique des soldes d'opinions, ce qui laisse entraîner une marge importante d'erreur sur les résultats obtenus. Par contre, du point de vue de rigueur scientifique, la méthode de Doz et Lengart (1999) se montre la plus pertinente. Elle fournit des critères permettant de faire une bonne sélection des variables et aussi des éléments qui permettent de juger de la qualité des résultats obtenus. Elle sera donc utilisée pour la construction de notre indicateur.

1-2-Présentation de la méthodologie d'analyse factorielle pour la construction de l'indicateur

Pour la présentation de notre méthodologie, on s'est inspiré de la méthode d'analyse factorielle développée par Doz et Lengart en 1999.

1-2-1-Analyse factorielle

L'analyse factorielle permet de simplifier l'étude simultanée de plusieurs variables en résumant le comportement de ces dernières par celui d'un nombre plus limité de variables sous-jacente construites par combinaison des variables initiales. En effet, l'analyse factorielle « classique » a pour but d'offrir une description parcimonieuse d'un ensemble d'observations. Elle tente de représenter les variables dans un cadre linéaire, en fonction d'un ensemble de variables latentes, appelées facteurs ou facteurs communs. C'est une technique qui est appropriée lorsqu'un petit nombre de facteurs peut rendre compte d'une part importante de l'information contenue dans l'ensemble des variables initiales. Puisque la finalité de cette étude est de construire un indicateur synthétique, nous allons nous limiter à la recherche d'un seul facteur commun.

1-2-2- Présentation du modèle

Cette méthode repose sur la modélisation suivante :

On note n le nombre de variables étudiées, T le nombre d'observations dont on dispose pour chaque variable et y_{it} la valeur de la $i^{\text{ème}}$ variable à la date t ; le modèle décrivant les variables y_1, y_2, \dots, y_n en fonction de P facteurs communs (dans ce cas $P=1$), $1 < n$ s'écrit :

$$Y_{it} = a_i F_{1t} + u_{it}, \text{ pour } i=1 \text{ à } n \text{ et pour tout } t.$$

Un tel modèle n'est applicable à l'étude de données temporelles que dans le cas très restrictif où tous les processus (F_{1t}) et (u_{it}) sont supposés sans auto corrélation.

$$\forall i, E(F_{1t})=0 ; E(u_{it})=0$$

$$\forall i, \text{ et } \forall t \neq \tau E(u_{it} u_{i\tau}) = 0 \quad E(F_{1t} F_{1\tau}) = 0$$

On suppose que les (u_{it}) sont indépendants entre eux et indépendants du facteur.

$$\forall i \neq j \quad \forall (t, \tau) E(u_{it} u_{j\tau})=0 \quad \text{et} \quad \forall i, \quad \forall (t, \tau) \quad E(u_{it} F_{1\tau})=0$$

En utilisant des notations matricielles :

$$Y_t = (y_{1t} \dots y_{nt})' \quad F_t = F_{1t}$$

$$U_t = (u_{1t} \dots u_{nt})' \quad a = (a_i)_{1 \leq i \leq n}$$

Le modèle s'écrit de façon plus concise

$$Y_t = aF_t + u_t \text{ avec}$$

$$E(F_t) = 0 \quad E(u_t) = 0$$

$$\forall (t, \tau) \quad E(F_t \cdot u'_\tau) = 0$$

$$\forall (t, \tau) \quad t \neq \tau, E(F_t \cdot F'_\tau) = 0 \quad \text{et} \quad E(u_t \cdot u'_\tau) = 0$$

1-2-3- L'interprétation des composantes et des paramètres

Les facteurs rendent compte des corrélations entre les variables alors que chaque u_{it} représente une source de variation affectant la seule variable y_{it} . Les a_i sont appelés les pondérations du facteur : Chaque a_i représente la contribution du facteur F au comportement de la variable y_{it} .

On considérera que le facteur est représentatif de l'ensemble des variables si les a_i sont tous élevés.

1-2-4- L'estimation du modèle

Il existe deux types de méthodes pour estimer le modèle : l'analyse factorielle principale (AFP) et la méthode de maximum de vraisemblance sous l'hypothèse de normalité des perturbations.

La première ne nécessite aucune connaissance sur le nombre de facteurs à retenir alors que ce nombre doit être donné à priori pour mettre en œuvre la seconde. En pratique les deux méthodes sont utilisées en les combinant. Dans une première étape l'analyse factorielle fournit un critère permettant de choisir un nombre de facteurs qui semblent pertinents et dans le cadre de cette étude nous retiendrons seulement le premier facteur le plus explicatif. Dans une deuxième étape il est alors possible de mettre en œuvre la méthode de maximum de vraisemblance en utilisant le nombre de facteurs précédemment retenus.

Pour la construction de l'indicateur synthétique de cette étude ces deux méthodes d'analyse factorielle seront utilisées. La mise en œuvre de la première (AFP) revient à faire une analyse en composante principale particulière encore appelée analyse factorielle exploratoire (AFE). En effet cette ACP porte non sur la matrice de corrélation mais sur la matrice de corrélation réduite : les termes hors diagonales de cette matrice sont égaux aux corrélations entre variables, mais les éléments diagonaux sont fixés, en première approximation aux valeurs de corrélations canoniques de chaque variable avec l'ensemble des autres. La mise en œuvre de la seconde méthode revient à estimer par la méthode de maximum de vraisemblance le modèle suivant :

$$F_t = \beta_1 Y_{1t} + \beta_2 Y_{2t} + \dots + \beta_i Y_{it}$$

C'est une méthode qui consiste à déterminer parmi tous les estimateurs possibles du paramètre β inconnu, celui qui rend maximale la probabilité d'avoir obtenu l'échantillon observé. Elle nous permet d'avoir un estimateur asymptotiquement sans biais, convergent et de variance minimale.

Une remarque importante est que cette méthode d'analyse factorielle statique bien que rapide et facile à mettre en œuvre, ignore la dynamique du facteur. Elle n'est donc pas théoriquement utile à des fins de prévisions, ce qui appelle à une analyse dynamique.

1-2-5- Le modèle dynamique à facteur

L'analyse factorielle statique présentée ci-dessus a l'avantage d'être simple et facile à mettre en œuvre mais elle est moins efficace. En effet, c'est une méthode qui ne prend pas en compte de

manière explicite la structure temporelle des données autrement dit elle suppose que les variables sont statiques. Un cadre adéquat pour spécifier sur la dynamique des facteurs est d'utiliser un modèle à composante inobservable et d'estimer ce modèle par la méthode de maximum de vraisemblance. Dans un tel modèle la dynamique des facteurs et des composantes spécifiques est modélisée par un processus et leur estimation permet d'avoir des estimateurs asymptotiquement efficaces des paramètres. En outre, une étude réalisée par l'INSEE en 1999 a révélé que le facteur commun obtenu à partir du modèle dynamique à facteur est extrêmement proche de celui obtenu par la méthode d'analyse statique et qu'en pratique cette dernière fournit des résultats qui demeurent utilisables dans le domaine temporel lorsque les données observées présentent une très forte corrélation instantanée.

CHAPITRE 3 : ANALYSES EMPIRIQUES

Dans ce chapitre, nous construirons dans une première partie l'indicateur synthétique d'efficacité. L'analyse de sa pertinence fera l'objet de la seconde partie.

SECTION 1 : APPLICATION DE LA METHODOLOGIE AUX DONNEES DE L'ANALYSE

1- BASE DE DONNEES ET CHOIX DES VARIABLES

1-1- Base de données

Le MEMP étant une structure habileté à traiter les données sur l'éducation, il réalise des enquêtes afin de disposer des données fiables sur l'évolution des activités du système éducatif au Bénin. De plus il effectue des collectes de données sur des écoles Béninoises afin de disposer les vraies statistiques. Dans le cadre de ce mémoire, les données sont collectées à partir des bases de données du MEMP.

1-2- Choix des variables

Les données utilisées sont des indicateurs élaborés à partir des enquêtes scolaires. Afin d'apprécier et de stabiliser les résultats, les données sont collectées sur une période allant de l'année 2000 à l'année 2015. Les variables retenues sont sélectionnées en tenant compte d'une part de leur représentativité et d'autre part compte tenue des données mises à notre disposition. Ces variables sont présentées dans le tableau ci-dessous.

1-3- Présentation des variables

Tableau 1 : Liste des variables sélectionnées pour la construction de l'indicateur synthétique d'efficacité du système éducatif

Libellés	Variables
Taux Brut de Promotion	TBP
Taux Brut de Redoublement	TBR
Taux Brut d'Abandon	TBA
Pourcentage d'Enseignants Qualifiés	PEQ
Ratio Elèves/Enseignants	R E/E
Taux Brut d'Admission	TBA _d
Taux Brut de Scolarisation	TBS

Source : Construit à partir des variables des annuaires du MEMP. , 2016,

DEFINITIONS ET MODES DE CALCUL DES VARIABLES

1. **Taux Brut de Scolarisation:** Rapport entre le nombre d'enfants scolarisés (sans distinction d'âge) et la population scolarisable de la tranche d'âge règlementaire (3-5 ans pour la maternelle et 6-11 ans pour le primaire).
2. **Ratio Elèves/Enseignants :** Nombre d'élèves d'un cycle d'éducation divisé par le nombre d'enseignants en situation de classe.
3. **Taux Brut de Promotion :** Nombre de nouveaux entrants en année d'étude A+1, l'année n+1 divisé par l'effectif d'élèves de l'année d'étude A en année n.
4. **Taux Brut de Redoublement :** Effectif des redoublants de l'année d'étude A en année n+1 divisé par l'effectif des élèves de l'année d'étude A en année n.
5. **Taux Brut d'Abandon :** Effectif des abandons de l'année d'étude A en année n divisé par l'effectif des élèves de l'année d'étude A en année n. Il s'obtient également par la formule : [100% - (Taux de Promotion + Taux de redoublement)].
6. **Taux Brut d'Admission :** Nombre d'élèves passants en année n+1 divisé par l'effectif d'élèves en année n.
7. **Pourcentage d'Enseignants Qualifiés :** Rapport entre les enseignants qualifiés en année n et le nombre total des enseignants en année n.

2- ANALYSE PRELIMINAIRE DES DONNEES

2-1- Adéquation des données à la méthode retenue

Avant de mettre en œuvre la méthode envisagée, il a été vérifié que les données utilisées se prêtent bien à un modèle à facteur commun. Autrement dit l'analyse factorielle ne donne des résultats plausibles que dans le cas où les variables de départ sont plus ou moins fortement corrélées entre elles puisque nous nous intéressons à la variance commune partagée entre les variables. Ainsi la mesure d'adéquation de Kaiser ou MSA (Kaiser's measure of Sampling Adequacy) de chaque variable est utilisée. Elle nous permet de mesurer la corrélation d'une variable avec l'ensemble des autres. Les valeurs de MSA supérieures à 0.8 sont considérées bonnes, celles qui sont supérieures ou égale à 0,60 sont jugées acceptables alors que celles qui sont inférieures à 0.60 sont jugées inacceptables. Le tableau suivant donne les valeurs des mesures MSA de chaque variable.

Tableau 2 : MSA de Kaiser des variables retenues pour l'application du modèle à facteur commun

Libellés	Variables	MSA
Taux Brut de Promotion	TBP	0,439
Taux Brut de Redoublement	TBR	0,589
Taux Brut d'Abandon	TBA	0,419
Ratio Elèves/Enseignants	RE/E	0,824
Taux Brut de Scolarisation	TBS	0,718
Pourcentage d'Enseignants Qualifiés	PEQ	0,732
Taux Brut d'Admission	TBAd	0,561

Source : nos calculs sur la base de nos données avec logiciel SPSS

A travers ce tableau nous constatons que les variables TBP, TBR, TBA et TBAd ont leurs MSA inférieures à 0,60 donc elles sont jugées inacceptables dans la suite de notre analyse et les variables RE/E, TBS et PEQ ont MSA supérieures ou égale à 0,60 ce qui montre que ces variables sont corrélées entre elles alors confirme l'acceptation de l'échantillon de ces variables.

2-2-Stationnarité des variables retenues

Nos données sont des observations des individus sur plusieurs périodes : appelées série chronologique ou série temporelle. Avant le traitement d'une série chronologique, il convient d'en étudier les caractéristiques stochastiques. Si les caractéristiques stochastiques ne varient pas au cours du temps, on dira que les variables sont stationnaires. De manière formalisée, un processus est dit stationnaire au second ordre si :

- ✓ $E(y_t) = E(y_{t+m}) = \mu \quad \forall t \quad \text{et} \quad \forall m$, la moyenne est constante et indépendante du temps.
- ✓ $Cov(y_t, y_{t+k}) = \gamma_k$, la covariance est indépendante du temps mais plutôt de la différence entre les périodes $t+k$ et t .
- ✓ $Var(y_t) = \sigma^2 \quad \forall t$, la variance est finie et indépendante du temps.

Le test de stationnarité qui sera mis en œuvre est le test d'ADF (AugmentedDickey – Fuller). Ce test permet de tester l'hypothèse H_0 : présence de racine unitaire ; c'est-à-dire qu'elle n'est pas stationnaire contre l'hypothèse alternative H_1 : absence de racine unitaire c'est-à-dire qu'elle est stationnaire. Ainsi le critère de décision est le suivant : si p-value est inférieure au seuil de 5%, on rejette H_0 , alors la série est stationnaire en niveau. Par contre si p-value est

supérieure au seuil de 5%, on ne rejette pas H_0 , alors la série n'est pas stationnaire. Dans ce cas, il faut faire le test de Dickey-Fuller Augmenté en différence première (1^{ère}). La règle de décision est la même. Toutefois quand la série n'est pas stationnaire en différence première, on passe au test de Dickey-Fuller Augmenté en différence seconde (2^{nde}). NB : une série qui n'est pas stationnaire jusqu'en différence 2^{nde} peut-être remplacée par une variable proxy c'est-à-dire une variable très proche qui peut être utilisée comme l'ancienne pour expliquer le même phénomène étudié. Le tableau ci-dessous nous donne les résultats de ce test :

Tableau 3 : Résultats du test de Dickey- Fuller Augmenté sur les variables retenues

Variabes	Mackinnon approximate p-value en niveau	Mackinnon approximate p-value en différence 1 ^{ère}	Mackinnon approximate p-value en différence 2 ^{nde}	Conclusion
RE/E	0,4121	0,0009	-	Stationnaire en différence 1 ^{ère}
TBS	0,7757	0,0026	-	Stationnaire en différence 1 ^{ère}
PEQ	0,5654	0,1706	0,0001	Stationnaire en différence 2 ^{nde}

Source : nos calculs sur la base de nos données avec logiciel STATA

Les résultats du tableau ci-dessus montrent que les variables, RE/E, TAP et TBS sont stationnaires en différence première au seuil de 5% et la variable PEQ est stationnaire en différence seconde au seuil de 5%, elles seront donc toutes considérées dans la suite de notre analyse.

3-VALIDATION DES RESULTATS

Dans une première étape l'analyse factorielle exploratoire sera utilisée pour extraire le facteur commun. C'est une méthode parallèle à la méthode d'analyse en composante principale. Le postulat fondamental de base de l'analyse factorielle exploratoire est le suivant: si des variables sont corrélées les unes avec les autres dans nos données, c'est parce qu'elles subissent l'influence de certains facteurs qui leur sont communs. Ainsi l'analyse factorielle exploratoire met de côté la variance unique des variables et se concentre sur la portion de variance commune pour en extraire les dimensions sous-jacentes.

En contraste, l'analyse en composantes principales ne fait pas de nuance entre variance commune et variance unique, ne fait aucune place à la variance d'erreur, assume que la

variance totale est importante et l'utilise donc au complet pour en extraire des composantes. L'AFE tout comme l'ACP est disponible sous le logiciel SPSS.

Dans une deuxième étape la méthode de maximum de vraisemblance sous l'hypothèse de normalité des perturbations sera mise en œuvre pour extraire les coefficients de pondération associés à chaque variable.

3-1-Examen des résultats obtenus

La recherche de l'amélioration des résultats, sur la base de l'examen de la mesure d'adéquation de Kaiser ou MSA (Kaiser's measure of Sampling Adequacy) de chaque variable et la stationnarité des variables, a conduit à éliminer deux variables de l'analyse. Finalement, trois variables ont été retenues pour la construction de l'indicateur synthétique.

Le tableau suivant présente la portion de la variance de chaque variable qui sera analysée dans la suite de l'étude.

Tableau 4 : Variance totale et commune des variables retenues

Variables	Variance totale	Variance commune
RE/E	1,000	0,885
TBS	1,000	0,543
PEQ	1,000	0,664

Source : nos calculs sur la base de nos données avec logiciel SPSS

0,664 est la variance commune de la variable Pourcentage d'Enseignant Qualifiés (PEQ) partagée avec l'ensemble des autres variables et $1-0,664 = 0,336$ est la variance unique de cette variable. La variance commune totale à analyser est 2,092 soit 69,73% de la variance totale.

3-2- Présentation du tableau des valeurs propres de la matrice de corrélation et de la matrice de corrélation réduite.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs propres du facteur extrait.

Tableau 5 : valeurs propres du facteur

Composante	Variance totale expliquée					
	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
1	2,092	69,727	69,727	2,092	69,727	69,727
2	,712	23,736	93,463			
3	,196	6,537	100,000			

Source : nos calculs sur la base de nos données avec logiciel SPSS

Les résultats obtenus dans la section gauche du tableau ci-dessus correspondent à ceux de l'ACP où le premier axe factoriel explique 69,727% de la variance totale. Les résultats obtenus dans la section droite du tableau correspondent à ceux de l'AFE. En effet, le critère de Kaiser indiquant la limite inférieure du nombre de facteurs à extraire nous a permis de retenir le premier facteur. Ce facteur résume 69,727% de la variance totale. Par conséquent l'indicateur synthétique d'efficacité du système éducatif peut être construit à partir des variables retenues. Le tableau ci-dessous présente les coordonnées des variables sur l'axe factoriel

Tableau 6 : Coordonnées des variables sur le facteur

Variables	Coordonnées des variables
RE/E	0,940
TBS	-0,737
PEQ	0,815

Source : nos calculs sur la base de nos données avec logiciel SPSS

De ce tableau se déduit les équations suivantes :

$$RE/E = 0,940F + U_1 \quad (1)$$

$$TBS = -0,737F + U_2 \quad (2)$$

$$PEQ = 0,815F + U_3 \quad (3)$$

Où U_i est la variance non expliquée de chaque variable par le facteur commun.

Les équations (1), et (3) montrent que les variables Ratio Elève/Enseignant (RE/E) et Pourcentage d'Enseignants Qualifiés (PEQ) évoluent dans le même sens que le facteur commun (F). Par contre dans l'équation (2) la variable Taux Brut de Scolarisation (TBS) et le facteur commun (F) évoluent dans le sens contraire.

3-3- Construction de l'indicateur

Le tableau ci- dessous présente les coefficients de pondération des variables obtenues par la méthode de maximum de vraisemblance.

Tableau 7: Coefficients de pondération des variables

Variables	Coefficients de pondération
RE/E	0,450
TBS	-0,352
PEQ	0,389

Source : nos calculs sur la base de nos données avec logiciel SPSS

Ainsi le facteur F peut être écrit de la manière suivante :

$$F = 0,450RE/E - 0,352TBS + 0,389PEQ$$

F représente l'indicateur synthétique d'efficacité du système éducatif recherché.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs de l'indicateur synthétique d'efficacité sur la période d'étude. Dans la suite de l'analyse l'indicateur synthétique d'efficacité sera dénommé ISE.

Tableau 8: Valeurs de l'indicateur synthétique d'efficacité du système éducatif de base sur la période d'étude.

Années	ISE
2000	28,233
2001	24,115
2002	22,539
2003	27,501
2004	17,620
2005	10,008
2006	4,372
2007	1,959
2008	-1,220
2009	-2,497
2010	-2,361
2011	0,057
2012	7,010
2013	4,405
2014	4,003
2015	-2,622

Source : nos calculs sur la base de nos données.

Le graphique ci-dessous traduit l'évolution de l'indicateur synthétique sur la période de l'étude.

Représentation graphique de l'indicateur synthétique

Le graphique ci-dessous traduit l'évolution de l'indicateur synthétique sur la période de l'étude.

Graphique 1 : Evolution de l'indicateur synthétique



Source : nos calculs sur la base de nos données

A la vue de ce graphique, à l'exception de quelques années nous pouvons constater que la courbe de l'indicateur a une tendance décroissante sur toute la période d'étude. C'est-à-dire que les activités ont moins évolué dans le système au cours de cette période.

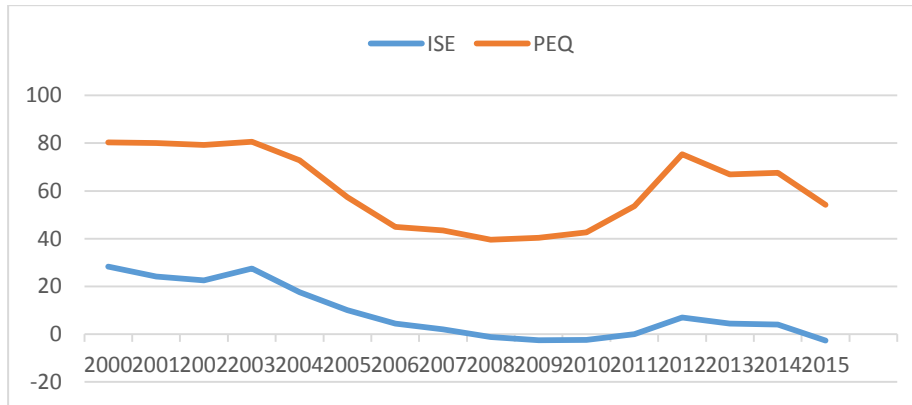
SECTION 2: PERTINENCE DE L'INDICATEUR CONSTRUIT ET SUGGESTION

1- PERTINENCE DE L'INDICATEUR CONSTRUIT

1-1-Evolutions comparées de L'indicateur et de certaines variables du système

1-1-1-Evolution comparée de l'indicateur et de la variable PEQ

Graphique 2: Evolution comparée de l'indicateur et de la variable PEQ

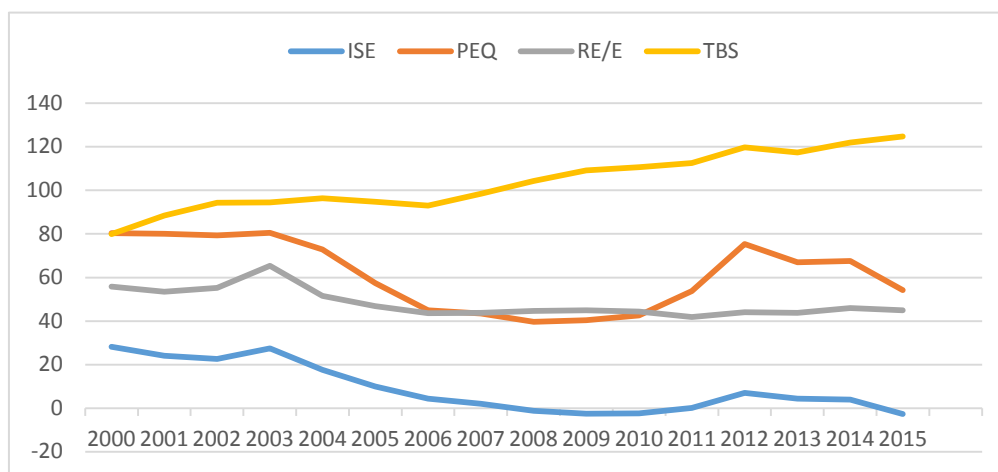


Source : nos calculs sur la base de nos données.

L'indicateur synthétique et la variable PEQ présentent la même tendance sur toute la période d'étude et les mêmes profils à plusieurs dates. Ainsi nous pouvons déduire que l'indicateur a pu résumer de manière acceptable l'information contenue dans la variable PEQ.

1-1-2-Evolution comparée de l'ISE et les variables RE/E, TBS et PEQ

Graphique 3: Evolution comparée de l'ISE et les variables RE/E, TBS et PEQ



Source : nos calculs sur la base de nos données.

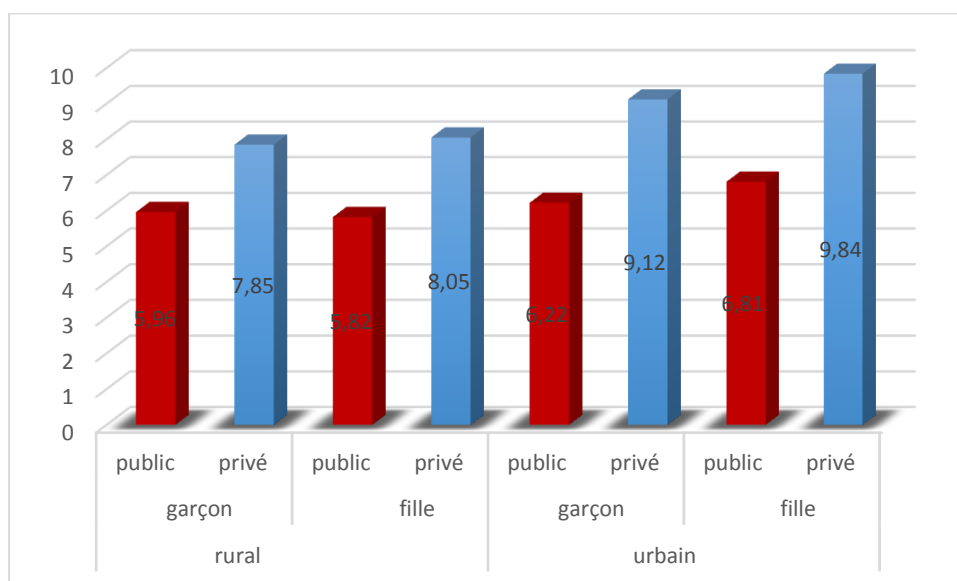
Deux des variables utilisées sont comparées avec l'indicateur synthétique à travers le graphique ci-dessus. Au vu de ce graphique, les variables RE/E et PEQ présentent globalement avec l'indicateur la même tendance sur la période d'étude. Par conséquent nous pouvons conclure que l'indicateur explique au mieux l'évolution de ces deux variables. Par contre, la variable TBS affiche une tendance opposée à celle de l'indicateur synthétique. Cette situation est à rapprocher au coefficient de pondération associé à la variable TBS qui s'établit à $-0,352$.

A part ces facteurs qui agissent sur l'efficacité du système et donc des acquis des élèves, il existe d'autres facteurs qui peuvent agir sur les acquis des élèves parmi lesquels nous "le milieu de résidence de l'école".

1-2-Analyse des acquis des élèves du CP et du CM1 selon le milieu de résidence de l'école

Les acquis des élèves sont évalués dans quatre champs à savoir : Production de l'écrit, Mathématiques, Communication orale et Compréhension

Graphique 4 : Evolution comparée de la moyenne des totaux des écoles urbaines et rurales (CP)

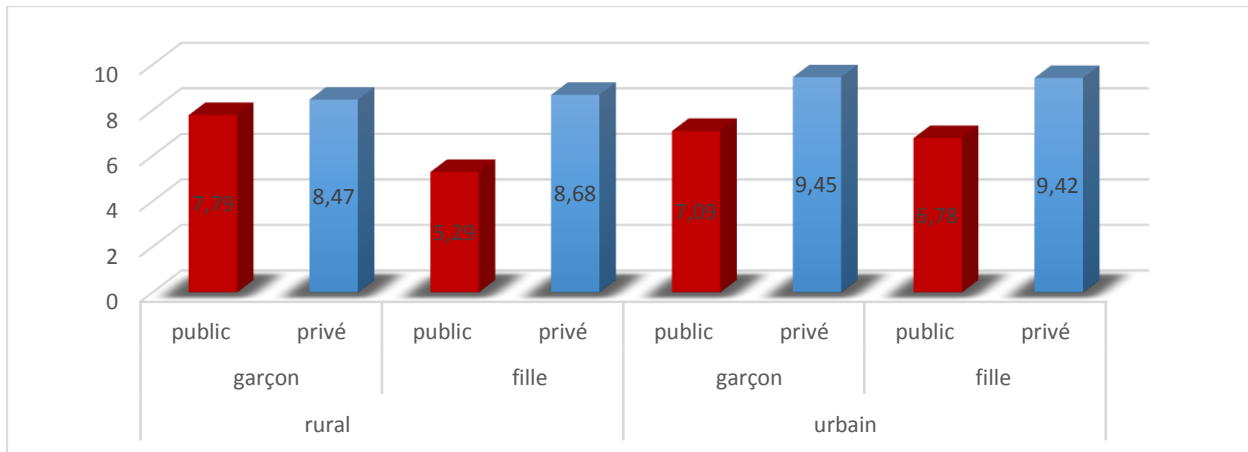


Source : SEP/DPP à parti des données collectées 2016

Au vue de ce graphique on constate que les élèves des milieux ruraux ont leurs moyennes inférieures à celles des élèves des milieux urbains . De meme les garçons et les filles obtiennent des résultats très voisins en zone rurale, 5,96 pour les garçons, 5,82 pour les filles au CP et les résultats pour le milieu urbain est en faveur des filles, 6,22 pour les garçons, 6,81 pour les filles

des CP public. La différence entre la moyenne la plus élevée dans le public, 6,81, et la plus basse, 5,82, est de 1 point pratiquement. Dans le privé, les écarts résultant du genre sont faibles. Au CP, privé et public, les filles obtiennent de meilleures moyennes que les garçons, l'avantage dans le public étant de 0,59 point et de 0,72 dans le privé.

Graphique 5 : Moyenne des totaux en fonction du genre et du milieu(CM1)



Source : SEP/DPP à parti des données collectées 2016

Au CM1, les garçons du public en zone rurale obtiennent de meilleurs résultats que les filles et c'est aussi le cas en milieu urbain. La différence entre les garçons des 2 zones est de 1,3 point et celle entre les filles est de 1,49 points, ce qui est important. Les élèves des zones urbaines obtiennent des scores supérieurs à ceux des zones rurales. Dans le privé, la différence entre garçons et filles en zone rurale est faible et il en est de même dans le milieu urbain. L'avantage urbain est très prononcé dans les écoles publiques et il l'est aussi dans les écoles privées, mais à un moindre degré.

D'après les analyses des résultats des graphiques N°1, N°2 et N°3 ; on conclure que le système éducatif de l'enseignement primaire au Bénin est inefficace. Par conséquent la première hypothèse est fondée.

De même les analyses des graphiques N°4 et N°5, présentent une insuffisante de la qualité de ce système et montre que les moyennes dans les zones rurales sont moins élevées que dans les zones urbaines, ce qui prouve que les élèves des zones rurales apprennent moins et redoublent plus que ceux des villes; d'où l'hypothese2 est validée.

2- SUGGESTION

Au regard des leçons qu'on peut tirer d'une évaluation de l'efficacité interne de l'enseignement primaire, un secteur aussi sensible et aussi déterminant pour l'avenir de pays, il s'avère

indispensable de prendre la mesure idoine requise pour garantir l'atteinte des objectifs en vue d'un développement durable du système éducatif béninois.

La recherche que nous venons de mener sur l'efficacité interne de l'enseignement primaire en république du Bénin dans le cadre du stage de fin de formation en licence Economie Appliquée, nous a permis de mettre en pratique les enseignements reçus tout au long de l'année académique 2015-2016. Afin de garantir l'efficacité des indicateurs de rendement interne à travers leurs capacités d'évaluation, quelques suggestions sont faites. Nous proposons :

+ d'une part, l'Etat doit à court terme :

1-recruter, former et mettre des enseignants qualifiés à la disposition des écoles en général et de façon spécifique dans les zones où les besoins sont cruciaux notamment les départements du septentrion, puis, procéder à un ajustement interne des enseignants au niveau des autres départements ;

2-payer aux enseignants un salaire motivant à la hauteur de la mission qui leur est confiée afin de mettre fin aux grèves cycliques qui paralysent régulièrement le déroulement normal des classes.

+ d'autre part, l'Etat doit à moyen terme,

3-faire une politique de renouvellement et d'augmentation des infrastructures scolaires en phase avec la démographie. Cet effort permettra de respecter à chaque niveau d'enseignement un ratio maître/élève conforme aux pédagogues.

+ Enfin l'Etat doit à long terme,

4-œuvrer pour l'amélioration de l'efficacité du système éducatif puis à la mise en place d'une politique de carte scolaire ;

5-mécanisme d'accompagnement des établissements privés à travers : l'octroi de subvention à ces derniers, le suivi et l'évaluation systématique des programmes à l'instar du public, des mesures incitatives pour la création d'écoles dans les zones déshérités ;

6-nous nous sommes limités seulement à l'efficacité interne du cycle élémentaire pour compléter ce travail, une étude de l'efficacité des autres cycles du système éducatif pourrait être envisagée.

CONCLUSION

L'enjeu de l'éducation de base dans le sous processus de développement mérite une attention particulière. D'ailleurs, ce secteur est intégré dans les OMD et a occupé une place de choix dans la répartition des ressources de l'Etat. A cet effet, la nécessité d'une mesure de l'efficacité s'avère indispensable en vue de dégager d'éventuelle relation entre moyens déployés et résultats scolaire. Pour cela un indicateur synthétique d'efficacité ISE a été construit à partir de trois indicateurs pris parmi les principaux indicateurs d'efficacité de ce secteur. Il résume de manière globalement satisfaisante les informations apportées par la majorité des variables utilisées dans sa construction. Il retrace un tant soit peu l'appréciation de l'évolution des activités du système sur la période d'étude. Ainsi l'indicateur d'efficacité construit et la comparaison entre écoles urbaines et écoles rurales qui montre que le contexte dans lequel l'école opère affecte les acquisitions cognitives des élèves nous a permis de venir à la conclusion selon laquelle, le système éducatif n'a pas été efficace sur la période d'étude.

Par ailleurs, il convient de souligner que l'utilisation de l'indicateur calculé doit rester prudente suite à quelques imperfections qui lui sont associées. En effet, lors de l'élaboration de cet indicateur, les variables de la base de données utilisée ont été sélectionnées en tenant compte des données disponibles. Ce qui restreint la généralité de l'analyse. De plus nous tenons aussi à souligner que compte tenu de la méthodologie utilisée pour sa confection, l'indicateur ne sera pas efficace dans son utilisation pour des fins de prévision.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Annuaire statistique MEMP (2000-2011) : les données

Article 19, la loi N°2003-17 du 11 Novembre 2003 portant l'orientation de l'éducation nationale et la loi N°2005-33 du 06 Octobre 2005 qui l'a modifié définie l'éducation comme « tâche prioritaire.....de la nation »

Article 2, la loi N° 013-2007 /AN portant loi d'orientation de l'éducation promulguée le 30 juillet 2007 au Burkina Faso, définie l'éducation.

COMFEMEM (1998). L'Enseignement Primaire en côte d'Ivoire : Investigation et diagnostics pour l'amélioration de la qualité du système éducatif. Etude réalisée dans le cadre du Programme d'Analyse des Systèmes Educatif de la **COMFEMEM (PASEC)** 126p

Doz C.et Lenghart F. (1999) « Analyse factorielle dynamique : test du nombre de facteurs estimation et application à l'enquête de conjoncture dans l'industrie », 1999

francophone : Bilan et perspectives de dix années de recherche du PASEC » (Novembre 2004).

Hamidou Nacuzon SALL : « Efficacité et équité de l'enseignement supérieur : Quels étudiants réussissent à l'Université de Dakar ? » (décembre 1996)

Jean-Marc Bernard, Beïfith Kouak Tiyab et Katia Vianou : « Profils enseignants et qualité de l'éducation primaire en Afrique subsaharienne

Jean-marchernard : « Eléments d'appréciation de la qualité de l'enseignement primaire en Afrique francophone Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN » (2003).

Mamadou Kani KONATE, Mouhamadou GUÈYE et Théodore NSEKA VITA : « Scolarisation des enfants au Mali selon le profil des ménages et étude de leur maintien à l'école » (2003).

NIAMKE KODJO Gustave et SOME NIBEME Habib:« cause des redoublements et abandons scolaires en côte d'ivoire » (juin2003).

Rapport DEP/MEBA : « Enquête acquis scolaire » (2006).

UNESCO (2004). Education pour tous. L'Exigence de qualité. Rapport mondial de suivi de l'EPT 2005. Edition UNESCO. 461p

MEMOIRE UTILISE

SETEMEDE ZOUKPE A. Roland et YEHOUEYOU Z. Norbert

« Performance du système éducatif au Bénin : cas de l'enseignement maternel et primaire »
FASEG/UAC (2012)

ANNEXES

Organigramme du MEMP

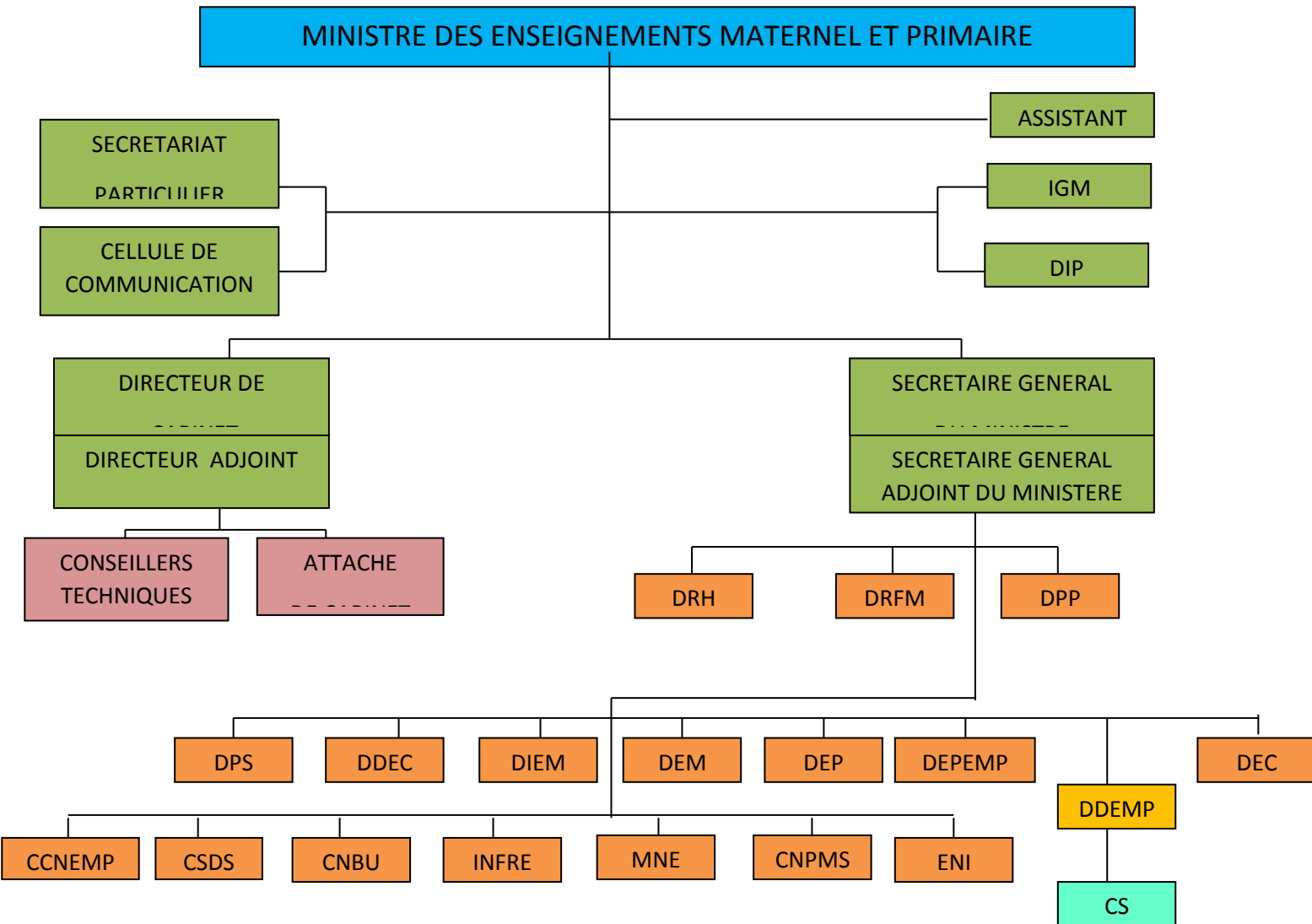


Tableau1 : Données des variables

Période	TBP	TBR	TBA	RE/E	TBS	PEQ	TBAd
2000	73,34	22,49	4,17	55,8	79,9	80,34	91,27
2001	70,77	20,95	8,28	53,5	88,4	80,1	93
2002	69,7	21,85	8,45	55,3	94,3	79,3	93,62
2003	69,86	21,62	8,52	65,4	94,53	80,58	94
2004	62,9	23,95	13,48	51,6	96,38	72,82	99
2005	69,12	16,95	13,93	46,8	94,84	57,41	104,5
2006	80,4	7,92	11,68	43,6	92,99	44,96	109,3
2007	79,43	11,35	9,22	43,8	98,49	43,49	119,32
2008	72,37	16,31	11,32	44,6	104,27	39,62	142,96
2009	75,89	13,4	10,72	44,9	109,13	40,39	140,01
2010	75,89	13,4	10,73	44,4	110,58	42,63	132,18
2011	72,32	13,27	14,41	41,8	112,62	53,7	130,73
2012	74,76	11,85	13,39	44,1	119,72	75,34	143,62
2013	74,63	11,61	13,76	43,7	117,37	66,98	143,74
2014	76,92	11,44	11,65	45,9	122	67,59	145,28
2015	75,62	11,16	13,22	45	124,82	54,15	149,77

Tableau2 : Moyenne des totaux en fonction du genre et du milieu(CP)

rural					urbain			
garçon			fille		garçon		fille	
public	privé	public	privé	public	privé	public	privé	
5,96	7,85	5,82	8,05	6,22	9,12	6,81	9,84	

Tableau3 : Moyenne des totaux en fonction du genre et du milieu(CM1)

rural					urbain			
garçon			fille		garçon		fille	
public	privé	public	privé	public	privé	public	privé	
7,79	8,47	5,29	8,68	7,09	9,45	6,78	9,42	

Résultats des Analyses en Composante Principale ou des Analyses factoriels Exploratoires

Matrices anti-images

		TBP	TBR	TBA	RE/E	TBS	PEQ	TBAd
Covariance anti-images	TBP	,000	,000	,000	,001	,000	,001	,001
	TBR	,000	,000	,000	,001	,000	,001	,000
	TBA	,000	,000	,000	,002	-,001	,002	,001
	RE/E	,001	,001	,002	,155	-,041	-,021	,044
	TBS	,000	,000	-,001	-,041	,055	-,072	-,050
	PEQ	,001	,001	,002	-,021	-,072	,316	,064
	TBAd	,001	,000	,001	,044	-,050	,064	,052
Corrélation anti-images	TBP	,436 ^a	1,000	,999	,217	-,144	,141	,182
	TBR	1,000	,589 ^a	,999	,205	-,136	,135	,178
	TBA	,999	,999	,419 ^a	,239	-,169	,150	,203
	RE/E	,217	,205	,239	,824 ^a	-,445	-,093	,492
	TBS	-,144	-,136	-,169	-,445	,718 ^a	-,546	-,923
	PEQ	,141	,135	,150	-,093	-,546	,732 ^a	,501
	TBAd	,182	,178	,203	,492	-,923	,501	,561 ^a

a. Mesure de précision de l'échantillonnage

Qualité de représentation

	Initial	Extraction
RE/E	1,000	,885
TBS	1,000	,543
PEQ	1,000	,664

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Variance totale expliquée

Composante	Valeurs propres initiales			Extraction Sommes des carrés des facteurs retenus		
	Total	% de la variance	% cumulés	Total	% de la variance	% cumulés
dime 1	2,092	69,727	69,727	2,092	69,727	69,727
nsio 2	,712	23,736	93,463			
n0 3	,196	6,537	100,000			

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Matrice des composantes^a

	Composante
	1
RE/E	,940
TBS	-,737
PEQ	,815

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

a. 1 composantes extraites.

Matrice des coefficients des coordonnées des composantes

	Composante
	1
RE/E	,450
TBS	-,352
PEQ	,389

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Résultats des tests d'ADF

. . tssetperiode

time variable: periode, 2000 to 2015

delta: 1 unit

. dfullerree

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 15

----- Interpolated Dickey-Fuller -----

Test Statistic	1% Critical Value	5% Critical Value	10% Critical Value
----------------	-------------------	-------------------	--------------------

Z(t)	-1.737	-3.750	-3.000	-2.630
------	--------	--------	--------	--------

Mackinnon approximate p-value for Z(t) = 0.4124

. dfullertap

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 15

----- Interpolated Dickey-Fuller -----

Test Statistic	1% Critical Value	5% Critical Value	10% Critical Value
----------------	-------------------	-------------------	--------------------

Z(t)	-0.897	-3.750	-3.000	-2.630
------	--------	--------	--------	--------

Mackinnon approximate p-value for Z(t) = 0.7889

. dfullertbs

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 15

----- Interpolated Dickey-Fuller -----

Test Statistic	1% Critical Value	5% Critical Value	10% Critical Value
----------------	-------------------	-------------------	--------------------

Z(t)	-0.937	-3.750	-3.000	-2.630
------	--------	--------	--------	--------

Mackinnon approximate p-value for Z(t) = 0.7757

. dfullerpeq

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 15

----- Interpolated Dickey-Fuller -----

Test Statistic	1% Critical Value	5% Critical Value	10% Critical Value
----------------	-------------------	-------------------	--------------------

Z(t) -1.435 -3.750 -3.000 -2.630

Mackinnon approximate p-value for Z(t) = 0.5654

. gendree= d.ree
(1 missing value generated)

. dfullerree

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 14

----- Interpolated Dickey-Fuller -----

Test	1% Critical	5% Critical	10% Critical
Statistic	Value	Value	Value

Z(t) -4.128 -3.750 -3.000 -2.630

Mackinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0009

. gendtap= d.tap
(1 missing value generated)

. dfullertap

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 14

----- Interpolated Dickey-Fuller -----

Test	1% Critical	5% Critical	10% Critical
Statistic	Value	Value	Value

Z(t) -3.809 -3.750 -3.000 -2.630

Mackinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0028

. gendtbs= d.tbs
(1 missing value generated)

. dfullertbs

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 14

----- Interpolated Dickey-Fuller -----

Test	1% Critical	5% Critical	10% Critical
Statistic	Value	Value	Value

Z(t) -3.827 -3.750 -3.000 -2.630

Mackinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0026

. gendpeq= d.peq
(1 missing value generated)

. dfullerdpeq

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 14

----- Interpolated Dickey-Fuller -----

Test Statistic	1% Critical Value	5% Critical Value	10% Critical Value	
Z(t)	-2.304	-3.750	-3.000	-2.630

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.1706

. genddpeq = d.dpeq
(2 missing values generated)

. dfullerddpeq

Dickey-Fuller test for unit root Number of obs = 13

----- Interpolated Dickey-Fuller -----

Test Statistic	1% Critical Value	5% Critical Value	10% Critical Value	
Z(t)	-4.680	-3.750	-3.000	-2.630

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0001

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : LE CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	3
SECTION 1 : PRESENTATION DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE (MEMP)	3
1- ATTRIBUTIONS ET ORGANISATION DU MENP	3
1-1-Attributions.....	3
1-2- Organisation.....	4
SECTION 2 : ATTRIBUTIONS ET ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET PROSPECTIVE.....	6
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	10
SECTION 1: CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	10
1- PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE L'ETUDE.....	10
1-1-Problématique.....	10
1-2- Objectifs de l'étude.....	11
1-3-Hypothèses de l'étude.....	12
2- REVUE DE LA LITTERATURE	12
2-1- Définition.....	12
2-1-1-L'éducation.....	12
2-1-2-Le système éducatif.....	13
2-1-3-Concept d'efficacité interne	15
2-1-4-Déterminants des acquisitions scolaires, déterminants du redoublement et	17
des abandons scolaires.	17
2-1-4-1-Déterminants des acquisitions scolaires.....	17
2-1-4-2- les déterminants du redoublement et des abandons scolaires	18
SECTION 2 : CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	20
1-METHODOLOGIE.....	20
1-2-Présentation de la méthodologie d'analyse factorielle pour la construction de l'indicateur	20
CHAPITRE 3 : ANALYSES EMPIRIQUES	24

SECTION 1 : APPLICATION DE LA METHODOLOGIE AUX DONNEES DE L'ANALYSE	24
1- BASE DE DONNEES ET CHOIX DES VARIABLES	24
2- ANALYSE PRELIMINAIRE DES DONNEES	26
3-VALIDATION DES RESULTATS	28
SECTION 2: PERTINENCE DE L'INDICATEUR CONSTRUIT ET SUGGESTION	33
1- PERTINENCE DE L'INDICATEUR CONSTRUIT	33
1-1-Evolutions comparées de L'indicateur et de certaines variables du système	33
1-2-Analyse des acquis des élèves du CP et du CM1 selon le milieu de résidence de l'école	34
2- SUGGESTION	35
CONCLUSION	37
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	38
ANNEXES	40
TABLE DES MATIERES	47